

lors du referendum, apporteront aux négociations, avec leur bonne volonté, tout le poids de leur vaste expérience et de leur prudence de telle sorte que Terre-Neuve puisse en retirer le plus grand bien possible et prendre sa juste place dans l'association qui lui est offerte.

5. On espère pouvoir faire connaître les noms des membres de la délégation d'ici quelques jours, mais il peut être annoncé dès maintenant que la délégation sera dirigée par l'honorable A. J. Walsh, K.C., LL.B., vice-président de la Commission de gouvernement, et qu'il sera le seul membre de la Commission à faire partie de la délégation.

6. Les Gouvernements du Royaume-Uni, du Canada et de Terre-Neuve sont entrés en consultation pour examiner la procédure précise, parlementaire ou autre, qu'il y aura lieu de suivre pour réaliser la Confédération. Il s'écoulera forcément un certain temps avant que les dispositions constitutionnelles puissent être arrêtées de façon définitive. Une nouvelle déclaration sera publiée le plus tôt possible.